

"Chaque famille a droit à un logement en rapport avec ses besoins" : la construction de coopératives d'habitation au temps de Bienne La Rouge (1921-1945)

Autor(en): **Zuber, Anne-Valérie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **38 (2022)**

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-981105>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« CHAQUE FAMILLE A DROIT À UN LOGEMENT EN RAPPORT AVEC SES BESOINS »

LA CONSTRUCTION DE COOPÉRATIVES D'HABITATION AU TEMPS DE BIENNE LA ROUGE (1921-1945)¹

Dans toute l'Europe, à l'issue de la Première Guerre mondiale, les démocraties sont traversées par de fortes confrontations idéologiques. C'est à qui proposera le meilleur programme politique pour sortir des crises, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou du logement. À Bienne comme dans d'autres villes industrielles, la Grève générale de 1918 a un effet de catalyseur pour le jeune parti socialiste, dans lequel l'électorat ouvrier place l'espoir de voir enfin ses intérêts représentés. Après une brève incursion à la Mairie entre 1907 et 1909 avec Gottfried Reimann (1862-1909), premier maire socialiste de Suisse, le parti socialiste devient pour la première fois majoritaire à Bienne en 1921, faisant de la cité seelandaise une ville estampillée « rouge » (comme La Chaux-de-Fonds, Zurich ou Vienne), par opposition au bloc bourgeois dominé par le parti radical, jusqu'ici majoritaire.

L'accession du parti socialiste aux organes de pouvoir de la Ville² coïncide avec une période marquée par les difficultés économiques et le chômage de l'après-guerre de même que de graves pénuries, notamment de logements, qui impactent en premier lieu les familles à faibles revenus. La nouvelle Municipalité est ainsi contrainte à prendre rapidement des mesures. Or l'habitat – qu'il soit ouvrier ou autre – cristallise un ensemble de valeurs en termes d'hygiène, d'agencement

¹ Cet article fait suite à l'exposition *Autour de Bienne : 100 ans de Bienne la Rouge* au NMB Nouveau Musée Bienne (4.11.2021–27.3.2022). La thématique avait déjà été présentée dans ce même musée avec *La nouvelle Bienne. Histoire et architecture des années 1920-1930* (21.10.2004–30.1.2005). www.nmbiel.ch

² Nous utilisons successivement « Municipalité », « Ville » et « commune » pour désigner les autorités administrant le territoire biennois, c'est-à-dire l'exécutif de Bienne.



Vue de l'exposition *Autour de Bienne : 100 ans de Bienne la Rouge* au NMB Nouveau Musée Bienne. NMB

intérieur et extérieur et d'organisation familiale qui vont bien au-delà de la problématique du nombre. Se donnant le « devoir moral »³ d'offrir un logement décent à chaque habitant·e, les élus de Bienne la Rouge vont développer au fil de leur mandat des mesures encourageant la construction de petites maisons monofamiliales par des coopératives⁴. Organisées sous forme d'entreprises associatives et basées sur l'idée de l'aide mutuelle, celles-ci incarnent un idéal de solidarité ouvrière (« par et pour les ouvriers ») et permettent de soustraire durablement l'habitat à la spéculation foncière. Comme ailleurs en Suisse (notamment à Zurich, à Winterthur, à Genève et à Lausanne), des lotissements (ou « colonies », *Siedlungen*) inspirées du modèle de la « cité-jardin » voient le jour à Bienne. Théorisées par l'architecte britannique

³ Vortrag des Gemeinderates an den Stadtrat. Erstellung von 15 Notwohnungen im Madretschmoos, 9.4.1924. Archives municipales de la Ville de Bienne, Wohnungsnot/Notwohnungen.

⁴ Les « coopératives de constructions d'habitations » ou « logements coopératifs » de la période de Bienne la Rouge se distinguent des « coopératives d'habitant·e·s », dont la démarche implique les occupant·e·s dans toutes les phases du projet. Les coopératives des années 1920 et 1930 visent la construction d'habitations dites d'utilité publique à destination d'occupant·e·s parfois précisément défini·e·s (corps de métier, taille de la famille, revenu). Pour pouvoir loger dans une coopérative, l'acquisition d'une part sociale, même minime est nécessaire. Ainsi la propriété est partagée entre les sociétaires.

Ebenezer Howard en 1898, ces cités sont conçues en réaction aux « casernes locatives » et autres logements minimaux de maîtres d'ouvrage et propriétaires privés des villes industrielles. Préconisant l'accès maximum à l'air et à la lumière, l'objectif est de garantir des conditions de vie agréables à tout le monde. En l'espace de vingt années, Bienne devient ainsi la ville de Suisse avec le plus haut pourcentage de logements coopératifs après Zurich, tandis que le parti socialiste local les présente comme la solution privilégiée et durable pour résorber la crise du logement :

La lutte contre la pénurie aiguë des logements a lieu par la mise à disposition, à bon marché, de terrain à bâtir, par l'encouragement de la construction coopérative d'utilité publique de petits logements, par l'octroi de terrain à bâtir en location et par le soutien financier.⁵

Comment et pour quelles raisons la Municipalité biennoise a-t-elle choisi de soutenir la construction de tels logements ? Quelles valeurs véhiculent-ils ? Qui sont les acteurs et actrices à l'origine des lotissements ? Et comment ces coopératives en viennent-elles à être durablement associées au socialisme de Bienne la Rouge dans l'histoire locale ? Une exposition au NMB Nouveau Musée a proposé une introduction à cette histoire ainsi qu'une série de visites commentées autour des lotissements toujours existants. La présente contribution parachève le panorama en situant la réalisation des coopératives biennoises de l'entre-deux-guerres dans un contexte historique élargi et en ouvrant de nouvelles pistes de réflexions en prenant pour exemple les lotissements emblématiques qui émergent entre 1927 et 1945 dans le nouveau quartier du Petit-Marais.

De l'élection des socialistes...

En avril 1921, le parti socialiste obtient pour la première fois à Bienne une – courte – majorité tant au législatif (30 des 60 sièges du Conseil de Ville) qu'à l'exécutif (2 élus non-permanents et 3 élus permanents, dont la Mairie)⁶. Ces élections marquent un tournant dans

⁵ Parti socialiste biennois, Brochure électorale, 1944. Archives sociales suisses, fonds Arbeiter Bewegung Biel, 30.10.23.

⁶ Conseil de Ville : 30 sièges au parti socialiste, 28 au bloc bourgeois, 1 au parti communiste, 1 à la Sozialdemokratische Volkspartei (ancienne Société du Grutli). Le Conseil municipal compte 5 élus permanents et 4 élus non permanents qui sont présents aux séances du Conseil, ont le même droit de vote, mais n'ont pas de charge.



Vue aérienne de Bienne et de ses industries avec, en arrière-plan, les lotissements 1 et 2 du Petit-Marais. Carte postale Perrochet-Matile, vers 1931. NMB

la politique locale, jusqu'ici aux mains du parti radical. Elles inscrivent Bienne dans le paysage des villes « rouges », tant au niveau national – telles que La Chaux-de-Fonds et Le Locle (dès 1918), Zurich (1928-1938), Genève (1933-1936) et Lausanne (1934-1937) – qu'international, notamment Vienne (1919-1934)⁷. Pour les élus, cette majorité est l'occasion de mettre en œuvre les principes du « socialisme municipal », théorisés par le pasteur zurichois Paul Pflüger (1865-1947)⁸. Il s'agit de mener autant que possible une politique réformatrice progressive dans le cadre de l'autonomie que permet la politique communale, à défaut d'avoir un impact au niveau fédéral :

Les socialistes essaient d'utiliser leur position majoritaire (...) pour réaliser certains objectifs de la politique communale. Il s'agit pour eux de développer les services en faveur de larges couches de la population, de rentabiliser les services industriels, d'améliorer le traitement

⁷ Sur les liens entre Bienne et Vienne, voir notamment Julien Steiner, *Les relations politiques, sociales et architecturales entre Bienne et Vienne durant l'entre-deux-guerres*, *Feuillets d'histoire biennoise*, n° 17, 2007.

⁸ Paul Pflüger, *Handbuch des schweizerischen Gemeindesozialismus*, 1910.

et les conditions sociales des employés de la Ville, de mener à bien une politique du logement et une politique foncière active, enfin, de manière générale, de renforcer et de moderniser la commune.⁹

Comme l'a montré l'historien Tobias Kästli dans son œuvre de référence sur la période, l'état désastreux des finances dont héritent les nouveaux élus les contraint à retarder dans un premier temps la réalisation de leurs promesses et à redresser tant bien que mal les finances de la Ville, en coupant notamment dans les dépenses de l'administration¹⁰. Dès 1923 toutefois, dans un contexte général de reprise économique, de vastes chantiers sont entrepris partout à Bienne, jusqu'à lui donner un nouveau visage. En 1929, la ville affiche le taux de construction le plus important du canton de Berne : une nouvelle gare (1923), une plage (1932) et une bibliothèque (1934) sont réalisées sur des terrains communaux, de même que des canalisations, des routes et des réseaux électriques pour relier les nouveaux quartiers issus des fusions avec les communes avoisinantes : Vigneules (1900), Boujean (1917), Mâche et Madretsch (1920). Ces travaux sont en partie réalisés sous forme de chantiers d'occupation pour les chômeurs, en complément des aides sociales mises en place par la nouvelle Municipalité¹¹.

...à la construction d'un mythe

Jusqu'aujourd'hui, la réalisation urbanistique la plus emblématique de la période est le nouveau quartier qui émerge suite à l'ouverture de la nouvelle gare en 1923. Un règlement élaboré par l'architecte municipal Otto Schaub (1886-1955) et le géomètre Felix Villars (1876-1973) détermine très précisément la forme architecturale des bâtiments, afin de parvenir à une unité d'ensemble aux lignes droites et aux toits plats, typiques de la Nouvelle objectivité (*Neues Bauen*), et censée incarner l'esprit « progressiste » et « la nature profondément démocratique » des Biennois-es¹². De part et d'autre de la place Guisan,

⁹ Tobias Kästli, « La Bienne rouge. Théorie et pratique du socialisme communal », in Karl Lang et al. (éd.), *Cent ans de Parti socialiste suisse 1888-1988*, Lausanne, Éditions d'en bas, 1988a, p. 133.

¹⁰ Tobias Kästli, *Das Rote Biel 1919-1939. Probleme sozialdemokratischer Gemeindepolitik*, Fagus Verlag, Bern, 1988b.

¹¹ « La naissance de Bienne la Rouge (1921-1932) », in David Gaffino, Reto Lindegger (dir.), *Histoire de Bienne de 1815 à nos jours, hier+jetzt*, Baden, 2013, pp. 801-837.

¹² Otto Schaub, « Neue Zeit im Baulichen », in Ville de Bienne (éd.), *Biel Bienne, ein Stadtbuch*, 1936, p. 26.

l'Hôtel Élite et la Maison du Peuple (1931-1932) se font face, incarnant les oppositions et les compromissions de Bienne la Rouge. D'un côté, les lignes sobres et la noble pierre d'Hauterive présentent un visage élégant aux hôtes de marques de l'industrie horlogère. En face, un bâtiment tout en angles et aux briques rouges matérialise les idéaux socialistes de son architecte Eduard Lanz (1886-1972)¹³. Formé à Zurich et à Berlin¹⁴, membre du parti socialiste, Lanz est également l'architecte attitré des coopératives biennoises de l'entre-deux-guerres. Préconisant le modèle de la « cité-jardin », il adapte la forme aux moyens disponibles au fil des constructions, tout en s'inscrivant pleinement dans la continuité fonctionnaliste qui fait la renommée de l'architecture de Bienne la Rouge¹⁵.

Tout aussi déterminant pour le développement urbanistique de Bienne la Rouge, le maire socialiste Guido Müller (1875-1963) est lui aussi un fervent promoteur des coopératives de construction de logements. En 1911, il fonde la première coopérative de la région – « Hofmatten » à Nidau – aux côtés de son frère Alexander Müller et du futur directeur de la centrale téléphonique biennoise, Otto Wyssbrod. Réélu six fois jusqu'à sa retraite en 1947, cet ancien cheminot siège également au Grand Conseil bernois (1922-1925) et au Conseil national (1925-1943). Bienne lui doit notamment l'installation de l'entreprise américaine General Motors (1935). Personnage sans compromission, parfois controversé (notamment lors d'une grève des employés municipaux de l'usine à gaz locale, 1926¹⁶), il incarne jusqu'aujourd'hui la force du progrès prônée par Bienne la Rouge¹⁷. Müller participe d'ailleurs

¹³ Julien Steiner, « Maison du peuple versus Hôtel Élite. Un face-à-face urbain de l'entre-deux-guerres à Bienne », in Société d'histoire de l'art en Suisse SHAS (éd.), *Art + Architecture en Suisse*, n° 4, 2005, pp. 52-57.

¹⁴ La correspondance de Lanz lors de ses études à Berlin auprès du professeur German Bestelmeyer montre une sympathie pour les mouvements politiques de gauche en Europe dès 1918. Florian Eitel, Anne-Valérie Zuber, *1918 Guerre et Paix*, livret d'exposition, NMB Nouveau Musée Bienne, 2018.

¹⁵ Voir Sylvain Malfroy, « Des alvéoles d'intimité dans un environnement communautaire. Eduard Lanz et le logement coopératif à Bienne », in *Annales biennoises*, 1995, pp. 52-67 ; Nathalie Ritter, *Eduard Lanz. Die genossenschaftlichen Siedlungsbauten*, Universität Bern, 2005 ; Nathalie Ritter, *Eduard Lanz 1886-1972. Rot und Schwarz. Lokale Architektenkarriere und internationales Selbstverständnis*, thèse de doctorat, Université de Berne, 2011.

¹⁶ Voir Kästli, 1988a, *op. cit.*, pp. 59-64.

¹⁷ Françoise Steiner, « Il y a cent ans, Guido Müller était élu à la mairie », in *Journal du Jura*, 6.11.2021 ; Françoise Steiner, « Der Gründer der Zukunftstadt », in *Bieler Tagblatt*, 6.11.2021.



Couverture de la brochure *10 ans de socialisme*, avec la nouvelle Maison du Peuple en arrière-plan, 1931. NMB

à cette narration en publiant plusieurs ouvrages sur l'histoire locale¹⁸. Cette mise en récit est d'ailleurs constitutive de Bienne la Rouge. En 1931, après dix ans de mandat et dans la perspective d'une possible réélection, le parti fait paraître la brochure *10 ans de socialisme*, qui est introduite dans des termes que Tobias Kästli attribue au maire :

Le contradicteur le plus agressif, s'il est de bonne foi, reconnaîtra qu'en dépit de tous les besoins de l'heure et des entraves d'un passé encore récent, Bienne n'a cessé de se développer. La ville d'aujourd'hui est incontestablement supérieure au Bienne d'autrefois. Sa structure interne et son aspect extérieur sont autres ; la ville s'est embellie, agrandie, métamorphosée. (...) Nous savons fort bien qu'une commune n'est pas le levier qui sortira le monde capitaliste de son gouffre. En revanche, notre ville offre les chances les plus grandes d'atteindre à l'égalité sociale. Nous

nous honorons d'avoir utilisé ces possibilités selon nos moyens et d'avoir été, ce faisant, les serviteurs de tous.¹⁹

La brochure déploie les transformations de Bienne au cours de la décennie écoulée (routes et canalisations, la plage, mais aussi aide aux personnes âgées et aux chômeurs, écoles, etc.). Une série de photographies montre les lotissements coopératifs construits à la Sonnhalde, au Petit-Marais, à la Champagne et au Dählenweg.

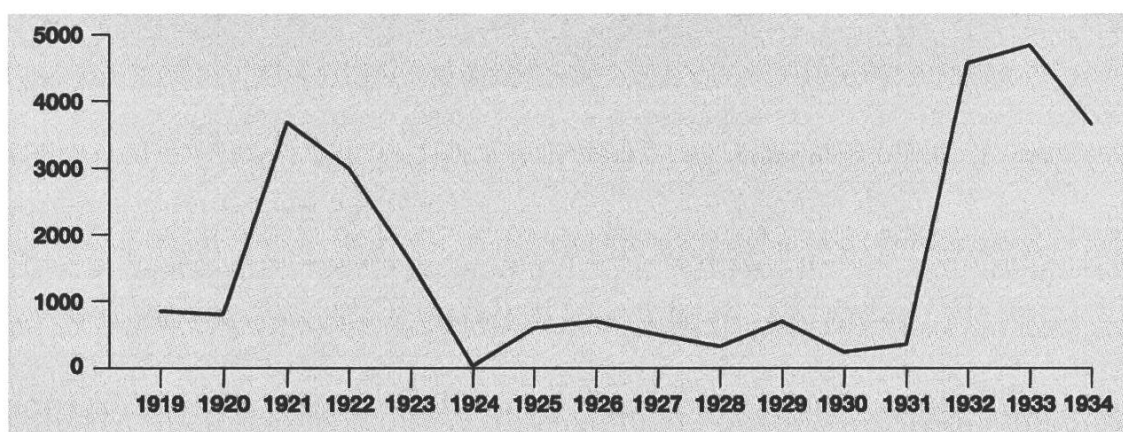
Crise du logement

Les coopératives ne sont pas pour autant l'apanage de Bienne la Rouge. À Bienne comme dans d'autres villes de Suisse (dont Berne

¹⁸ Alors que le premier volume de la collection *Berner Heimatbücher*, « Alt-Biel », est confié à l'archiviste municipal Werner Bourquin, un second volume, « Das Neue Biel », est rédigé par Guido Müller (titulaire d'un doctorat en économie politique de l'Université de Neuchâtel), Verlag Paul Haupt Bern, 1951 ; Guido Müller, *Biel in Vergangenheit und Gegenwart*, Verlag Paul Haupt Bern, 1961 ; Guido Müller, *Errinerungen, Reden, Schriften*, Bern, Francke Verlag, 1970.

¹⁹ Parti socialiste biennois (éd.), *10 ans de socialisme. 10 Jahre Rotes Biel*, Imprimerie coopérative de Bienne, 1932, p. 2. La même année paraît également une brochure de l'opposition Bürgerpartei Biel, « Muss Biel rot bleiben », citée par Tobias Kästli, 1988b, *op. cit.*

et Zurich), les interventions publiques d'aide au logement se sont imposées face aux crises bien avant que les socialistes n'obtiennent la majorité. Au tournant du siècle déjà, les autorités communales construisent des logements municipaux (à la Wasenstrasse à Bienne en 1917²⁰) et soutiennent des coopératives d'habitation (comme celle de Hofmatten, à Nidau). À l'issue de la Première Guerre mondiale, une importante pénurie du logement vient renforcer une situation déjà critique engendrée par l'industrialisation rapide dès le XIX^e siècle²¹. Cette nouvelle crise du logement, provoquée par l'arrêt quasi-total des constructions pendant la guerre, frappe durement les classes laborieuses de Bienne²². Face à l'augmentation du prix des loyers (les montants doublent presque en 1913 et 1924)²³, une majorité de familles vit dans des appartements trop petits (85% des ménages de cinq personnes vivent dans des appartements de 1 à 3 pièces). Le fort taux de chômage provoqué par la crise économique accentue les difficultés.



Total des chômeurs et chômeuses à Bienne entre 1919 et 1934.
Source: Biel/Bienne 1936. *Das Problem der Arbeitslosigkeit*

²⁰ Ce lotissement communal est cédé en 2013 à la coopérative d'habitation Biwog et à l'association Casanostra. Comment voulons-nous habiter? (éd.), «Grandes étapes historiques. 101 ans de construction de logements d'utilité publique dans les cantons de Berne et de Soleure, 1920-2021», 2021. <https://commentvoulonsnoushabiter.ch/histoire> (consulté le 1.2.2022).

²¹ À Bienne, les difficultés de logement résultant de la forte poussée démographique de la population ouvrière sont une problématique constante depuis le milieu du XIX^e siècle (la population passe de 3400 âmes en 1850 à 33 000 en 1918). Julien Steiner, *Changer la ville pour changer la vie. Construction et urbanisme de la Bienne rouge (1921-1939). Essai de géohistoire*, mémoire de licence sous la direction de Jean-Bernard Racine, Faculté des lettres, Université de Lausanne, 2004, p. 40.

²² Le taux de logements vacants baisse drastiquement (0,2% en 1919 alors que le taux considéré comme normal à cette époque est de 2%). *Ibid.*

²³ Florian Eitel, 2018, *op. cit.*



Intérieur ouvrier, extrait de la documentation sur la dégradation des conditions d'habitation en ville de Bienne, vers 1920.
Archives de la construction moderne EPFL, Fonds Lanz

Ainsi il est presque impossible pour un ménage vivant sur un seul revenu d'habiter un logement suffisamment grand au début des années 1920²⁴. Selon les calculs de Julien Steiner, un ouvrier doit consacrer entre 17 et 25% de son salaire pour un logement de ce type à Bienne, entre 1920 et 1936. Ne trouvant pas à se loger, 30 à 40 familles vivent jusqu'au milieu de la décennie dans des logements d'urgence mis à disposition par la commune, dont l'école Dufour²⁵.

La problématique de l'hygiène urbaine

Comme le montre l'historienne Geneviève Heller, la crise du logement révèle également une crise de l'hygiène urbaine²⁶. Dans cette

²⁴ Otto Wyssbrod, « Hat Biel eine Wohnungsnot? Ein Beitrag zur Wohnungsfrage » in *Annales biennoises*, 1928, pp. 158-160.

²⁵ Julien Steiner, 2004, *op. cit.*, p. 65. Le Conseil municipal déplore toutefois cette solution d'urgence, car cela perturberait les leçons et ne correspond pas aux minimas d'hygiène et de préservation des mœurs attendues (des familles de 4 à 7 personnes ne disposant que d'une seule pièce). « Vortrag des Gemeinderates an den Stadtrat », 9.4.1924, *op. cit.*

²⁶ Geneviève Heller, « *Propre en ordre* ». *Habitation et vie domestique 1850-1930: l'exemple vaudois*, Éditions d'en bas, Lausanne, 1979.

perspective, les conditions d'habitat des familles biennoises à faibles revenus sont source de critiques et d'inquiétudes. L'épidémie de tuberculose, dont le taux de reproduction est le plus élevé de Suisse à Bienne, est notamment dénoncée par Otto Wyssbrod, dans un article intitulé « *Hat Biel eine Wohnungsnot?* »²⁷ Au début des années 1920, une enquête sur la salubrité des logements ouvriers, situés notamment en vieille ville de Bienne, apporte des preuves pour dénoncer le délabrement, le surpeuplement et l'insalubrité des logements occupés par des familles ouvrières. Une série de photographies montre des pièces sombres et encombrées dans lesquelles le lit côtoie un coin cuisine qui sert aussi à la toilette. Sur une autre image, un établi est installé sous des combles. Aujourd'hui conservées dans le fonds d'archives Lanz, ces images ont été attribuées à l'architecte qui aurait ainsi accumulé des arguments pour la promotion de logements sains pour tout le monde²⁸.

Vers une nouvelle politique du logement pendant Bienne la Rouge

Malgré l'intervention du Conseil fédéral (blocage des loyers, crédits pour la construction, etc.²⁹), la gestion de la crise du logement reste essentiellement communale en Suisse pendant l'après-guerre. Le manque de ressources financières impose des limites aux élus socialistes pour résorber la pénurie de logis. Alors qu'en 1919, le parti socialiste biennois faisait figurer la « construction communale de logements »³⁰ dans son programme électoral, il est contraint de se restreindre dans un premier temps à des mesures d'urgences³¹. En effet, contrairement à l'exemple

²⁷ Otto Wyssbrod, 1928, *op. cit.*

²⁸ Série de photos documentant la dégradation des conditions d'habitation en ville de Bienne (« Verfallswohnungen »), vers 1920. Archives de la construction moderne, EPFL, fonds Lanz, 0004.02.0034.

²⁹ Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, 9.12.1918 et Complément du message du Conseil fédéral, 18.3.1919, in *Feuille fédérale*, 1918 et 1919.

³⁰ « Réforme du logement : inspecteurs des logements, statistique des logements, agence de location obligatoire, augmentation des constructions communales de logements, fermeture des logements insalubres », in *Tätigkeitsprogramm der Sozialdemokratischen Partei Biel*. Archives sociales suisses, fonds Arbeiter Bewegung Biel, 30.10.11.

³¹ Voir aussi Motion Paul Lüthi (PS) au Conseil de Ville pour la construction rapide de logements, 14.4.1919 et interpellation socialiste contre les excès de loyers d'une propriétaire ainsi que pour une demande d'enquête sur l'état d'hygiène des logements, octobre 1920. Citées par Julien Steiner, 2004, *op. cit.*, pp. 65-66.

fourni par Vienne qui s'est lancée dans la réalisation d'un projet de construction d'habitations à grande échelle, les autorités biennoises n'ont pas la possibilité d'instaurer un impôt pour financer la réalisation de grands ensembles de logements communaux. Elles se contentent dès lors de l'acquisition de « baraques » et construisent dans l'urgence un ensemble de 15 appartements à Mâche³².

Les mesures d'encouragement aux logements coopératifs vont ainsi s'imposer comme une mesure pragmatique. En 1921, le maire Guido Müller, également directeur des travaux publics lors de sa première législature, estime que la Ville doit favoriser l'activité des coopératives de construction de logements en les déclarant d'utilité publique, en mettant à disposition des terrains communaux et en les obligeant à fournir des cautions. S'appuyant sur la Loi fédérale d'encouragement à la construction des logements, le Conseil communal présente au Conseil de Ville une ébauche de plan d'encouragement et une demande de crédit de 110 000 francs qui sont approuvées le 4 août 1921. Cela permet entre autres d'accéder à la demande de subvention de la Coopérative générale de construction et d'habitation, alors présidée par le chancelier municipal Theodor Abrecht (1894-1983), qui reçoit un droit de superficie³³ et une aide financière de 37 000 francs. En 1922, un premier ensemble de 12 logements est ainsi réalisé dans le quartier des Tilleuls. Trois ans plus tard, l'encouragement aux coopératives de construction de logements constituent l'essentiel de la politique du logement de Bienne la Rouge. Un cahier de mesures de soutien mettant en avant la politique foncière de la Ville et la mise à disposition de terrains à bâtir en droit de superficie est publié en 1924 puis reproduit dans la brochure *10 ans de socialisme* :

La commune met à disposition des terrains à bas prix sur lesquels elle accorde un droit de superficie ; Elle octroie moyennant un gage hypothécaire de deuxième rang un prêt jusqu'à hauteur de 25% du capital,

³² Un soutien est également octroyé sous forme d'infrastructures (routes, raccord des canalisations) pour un lotissement construit dans le quartier de la Champagne par les industriels fabricants de cadrans métalliques Nydegger & Etienne, qui aboutit en 1924. Archives municipales de la Ville de Bienne, Wohnungsnot/Notwohnungen.

³³ L'octroi du droit de superficie est un élément clé pour la construction des coopératives à Bienne. Il permet de construire sans devoir acquérir de terrains tandis que la commune s'octroie le droit d'imposer des règles et s'assure un rendement à long terme par le biais d'une rente. Julien Steiner, 2004, *op. cit.*, p. 71.

à un taux d'intérêt de 4,5 - 5% au maximum; Préférence est donnée aux projets qui occupent une grande surface, tout en construisant de façon proportionnelle et selon les routes et canalisations existantes; Les travaux doivent être réalisés de façon consciencieuse et durable, les logements adaptés aux prétentions des ouvriers et employés; Les loyers doivent être maintenus aussi bas que possible; Le taux d'intérêt de l'argent propre investi (le capital de la coopérative) ne doit pas dépasser le taux d'intérêt de la première hypothèque, moins de 1%; Aucune spéculation ne doit être exercée sur ces immeubles.³⁴

Cette politique se révèle meilleur marché que la construction de logements communaux. Elle permet la réalisation de 274 logements par quatre coopératives entre 1925 et 1945. Toutes ont été conçues par l'architecte Eduard Lanz³⁵. Alors qu'en 1931 le parti socialiste souligne encore l'aspect complémentaire du soutien aux coopératives par rapport aux constructions municipales, Guido Müller affirme rétrospectivement sa préférence pour les coopératives, auxquelles il accorde en plus d'importantes valeurs morales :

Je préférerais la construction de logements en coopératives à celle en commune, ne serait-ce que parce qu'elle libérait la commune du travail et des tracas liés à la construction et à la location des logements. Les membres de la coopérative autogérée sont obligés de s'occuper de la gestion, car ils ressentent pour ainsi dire personnellement les effets d'une bonne ou d'une mauvaise gestion. En tant que propriétaires et locataires, ils doivent avoir à cœur de prendre soin de leurs logements. On peut donc tout à fait reconnaître à la coopérative un rôle éducatif. Il ne me semble pas justifié de voir dans le logement communal, par doctrine, plus qu'un dernier recours et une mesure d'urgence.³⁶

³⁴ *10 ans de socialisme*, 1931, *op. cit.*

³⁵ Coopérative des cheminots (EBG) : 32 logements au chemin de la Course (1925). Coopérative du personnel communal (BGB, change de nom et de vocation dès 1931 et devient la Coopérative biennoise de construction (BIWOG) qui n'est plus réservé aux employés municipaux) : 30 logements au lotissement Falbringen (1926-1927 et 1930-1931), 32 logements dans le quartier industriel de la Champagne (1929-1931), 28 logements dans le quartier des Tilleuls (1930-1931). Coopérative générale de construction et d'habitation : 48 logements en deux lotissements dans le quartier du Petit-Marais (1927-1928 et 1930-1931). Coopérative « Im Möösli » : 72 logements en deux lotissements dans le quartier du Petit-Marais (1944-1945). « *Klein aber Mein* », *zur Geschichte des Bieler Wohnungsbau 1850-1950*, documentation de Margrit Wick-Werder [non publié], 27.10.2018.

³⁶ Guido Müller, 1970, *op. cit.*, p. 259.

Arguments moraux pour la construction de logements coopératifs

Eduard Lanz affirme lui aussi les qualités des coopératives dans un article commentant la réalisation du lotissement « Petit-Marais 1 » paru en 1928 dans *L'Habitation* et dans *Wohnen*, organes de l'*Union suisse pour l'amélioration du logement* (SVW/USAL)³⁷. Regroupant des coopératives d'habitation, des représentants des villes et des cantons de même que des organisations professionnelles d'architectes, l'USAL, fondée en 1919, est déterminante pour la propagation au niveau suisse d'un idéal architectural pour lutter contre la crise du logement, inspiré de la « cité-jardin » et du Werkbund allemand. Selon ces modèles, la « Kleinwohnhaus » (petite maison unifamiliale) regroupée en rangées et conçue à partir de matériaux standardisés est le modèle à promouvoir pour favoriser un habitat sain pour toutes les couches de la population. L'organisation coopérative apparaît en outre comme la solution pour lutter contre la spéculation foncière et faciliter les subventions³⁸. Ainsi, malgré la proportion somme toute relative de logement coopératifs construits pendant Bienne la Rouge (7%)³⁹, ceux-ci participent par leur forme architecturale à la valorisation d'une vision morale de l'organisation urbaine :

[À] Bienne, l'intense activité des coopératives de logement dans la première moitié du XX^e siècle, mais surtout dans les années de l'entre-deux-guerres, a laissé sur la ville une empreinte très importante. On voit se répéter un petit nombre d'immeubles dans des groupements concertés, qui ménagent des espaces extérieurs aussi précisément dessinés que les constructions elles-mêmes. (...) Mais la valeur emblématique de ces quartiers est plus profonde que cela, dans la mesure où leur aménagement précis exprime autant un idéal de réforme urbanistique que l'émergence de solidarités nouvelles.⁴⁰

Bien que le modèle de la petite maison familiale ait été promu dans d'autres villes par des personnalités au profil politique conservateur

³⁷ Eduard Lanz, « Siedlung Möösliacker für kinderreiche Familien in Biel », in *Das Wohnen, Schweizerische Zeitschrift für Wohnungswesen*, n° 11, Zurich, novembre 1928, pp. 227-229 ; Eduard Lanz, « Groupe de logements pour familles nombreuses construit par la Société coopérative de Bienne », in *L'Habitation, organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement*, n° 7/8, Genève, juillet/août 1928, pp. 61-64.

³⁸ Comité central de l'USAL, 1926, cité par Gilles Prod'Hom dans AÉHMO (éd.), « Logement ouvrier », *Cahier d'histoire du mouvement ouvrier*, n° 25, 2009, p. 72.

³⁹ Entre 1920 et 1926, 1269 nouveaux appartements sont construits à Bienne. Parmi ceux-ci, seuls 88 sont des logements coopératifs.

⁴⁰ Sylvain Malfroy, *op. cit.*, 1995, pp. 52-67.

(notamment l'architecte Frédéric Gilliard à Lausanne), la Municipalité « rouge » fait siennes ces recommandations. Une exposition et une brochure présentant ses ambitions au public sont réalisées en 1927. On y lit l'importance du foyer comme ancrage de la famille conçue comme cellule de base de la société. L'accès au grand air et à la lumière, typique des « cités-jardin », est lui aussi valorisé :

La maison individuelle présente sans aucun doute des avantages sur le plan sanitaire, social, éthique et éducatif par rapport à l'entassement de la population dans des immeubles. Là où la famille, et en particulier les jeunes en pleine croissance, disposent de suffisamment d'espace pour vivre et dormir, les gens s'épanouissent mieux et les maladies sont beaucoup moins susceptibles de se développer ou de se transmettre. Et là où les enfants ont suffisamment d'espace pour jouer en plein air et la possibilité de travailler dans le jardin, il y a certainement plus de possibilités de développement sain et heureux que dans une maison de location étroite. C'est à la maison que naît le sentiment d'être « chez soi », l'amour de la maison et du foyer, qui exigent certes beaucoup de dévouement et de soins, mais qui procurent aussi de nombreux amis. L'amour de la terre, de la famille, de la patrie et du pays s'éveille et s'épanouit ; les attraits de la ville ne parviennent pas à captiver durablement les vrais amis du foyer.⁴¹

Otto Wyssbrod souligne quant à lui l'importance de la réalisation à moindre coût et de la standardisation des modèles de logement, et il inscrit le caractère novateur et exemplaire des nouveaux logements dans la continuité des promesses progressistes de Bienne la Rouge :

Même si ces constructions portent les marques de la plus grande économie et de la rationalisation technique imposées par le temps, et si elles peuvent susciter la critique de certains habitués aux formes de construction d'une époque plus riche, elles représentent néanmoins pour Bienne un acte social et une nouvelle tentative de résoudre le problème du logement sur des bases prometteuses. Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette tentative se poursuive sur une base encore plus large et que tous les cercles puissent être mobilisés pour aider Bienne à retrouver, en comparaison avec d'autres villes, un rang correspondant aux attentes futures et aux exigences de vie abordable pour sa population laborieuse.⁴²

⁴¹ Ville de Bienne (éd.), brochure de l'exposition *Die Stadtanlage in Vergangenheit und Zukunft. Stadtentwicklung und Kleiwohnung*, 1927, p. 47.

⁴² Otto Wyssbrod, 1926, *op. cit.*



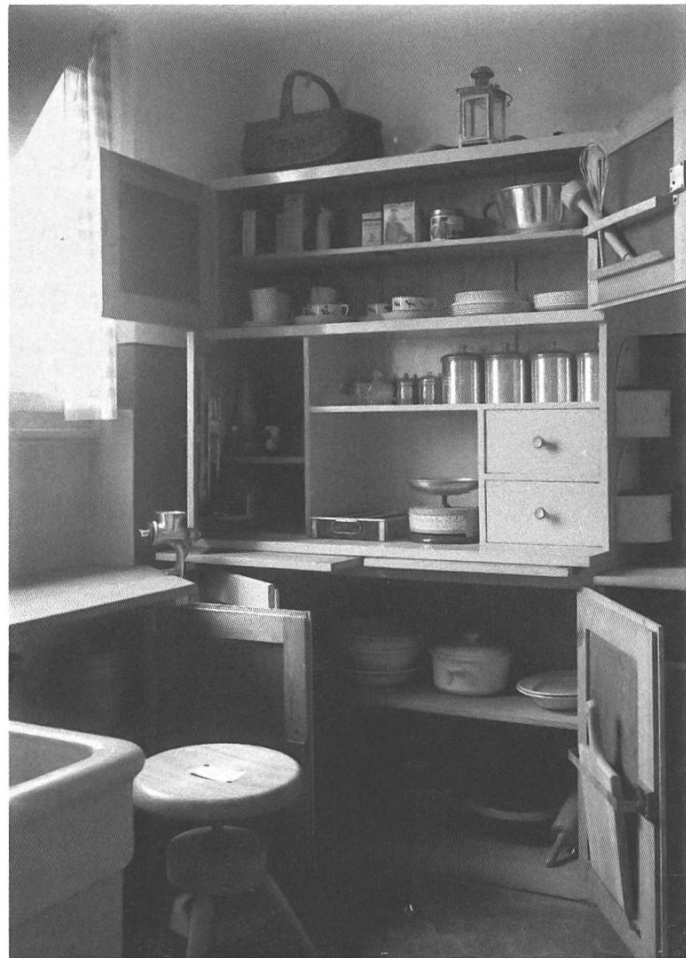
Vue côté jardin du lotissement Petit-Marais 1 au moment de sa construction, vers 1927. Archives de la construction moderne EPFL, Fonds Lanz

Le lotissement du Petit-Marais 1

Le «Petit-Marais 1», premier lotissement réalisé entre 1927 et 1928 par Eduard Lanz pour la Coopérative générale de construction et d'habitation dans le nouveau quartier du Petit-Marais en bordure de ville, est emblématique du modèle préconisé par les promoteurs des coopératives de Bienne la Rouge. Deux bandes constituées chacune de douze maisons mitoyennes sont construites sans sous-sol, afin d'éviter les coûteuses excavations. Chaque maison a deux étages et des combles, dispose de quatre chambres et d'une surface de jardin potager de 200 à 300 mètres carrés. Les lignes sont sobres et les matériaux employés (cadres de fenêtres, briques, etc.) préfabriqués, afin de réduire les coûts au maximum. Orienté est-ouest, de sorte à bénéficier d'une lumière maximale, l'ensemble est relié en son centre par un espace commun de manière à favoriser les contacts entre les occupants. La planification minutieuse de l'ensemble vise une fonctionnalité maximale de l'espace et une rentabilisation des surfaces qui sont réduites au maximum⁴³. Elle se traduit par une réflexion

⁴³ Le témoignage de Daniel Andres, qui a grandi dans le lotissement du Petit-Marais 2, aux proportions semblables, indique que des familles avec 13 enfants pouvaient vivre sur des surfaces de 35 m². Gilbert Woern et Josef Kaufmann, *Mööslī. Geschichte eines Bieler Wohnquartiers. Patina überzieht das «Rote Biel»*, brochure éditée par l'Association du quartier du Petit-Marais, 2009.

approfondie de l'organisation du ménage : la cuisine-laboratoire est conçue comme un établi, avec chaque ustensile à portée de main. Orientée côté jardin et dotée d'une fenêtre, elle permet de surveiller les enfants jouant à l'extérieur. L'accès au potager se fait par la buanderie et salle de bains dotée d'un accès à l'eau chaude qui permet de se décrotter facilement après avoir travaillé la terre. Par contraste avec les logements insalubres du début des années 1920, ces équipements constituent une véritable nouveauté et modèlent l'organisation du ménage dans la continuité des considérations hygiénistes associées à un mode de vie sain. À chaque membre de la famille est attribué un rôle bien précis, défini par les planificateurs : l'ouvrier a bien le temps, après la journée



La cuisine rationalisée d'une maison du Petit-Marais 1, aménagée de manière exemplaire, vers 1927. Archives de la construction moderne EPFL, Fonds Lanz

de travail, de s'occuper de son potager tandis que le soin du ménage est dévolu à la mère de famille. La cuisine « taylorisée » sert par ailleurs à libérer du temps pour d'autres tâches⁴⁴. Ayant accordé un droit de superficie ainsi qu'une aide financière pour la construction, les autorités communales imposent à la coopérative une location exclusive à des familles de nationalité suisse avec un minimum de quatre enfants en âge d'être scolarisés et dont les ressources financières sont limitées⁴⁵. Bien qu'une étude approfondie de l'organisation effective des

⁴⁴ Bien que le travail salarié des femmes soit avant tout conçu pour des ouvrières célibataires, certaines femmes travaillent à domicile pour compléter les revenus du ménage, avec des outils de production partiellement autofinancés. Béatrice Ziegler, *Arbeit-Körper-Öffentlichkeit. Berner und Bieler Frauen zwischen Diskurs und Alltag (1919-1945)*, Chronos, Zurich, 2007, p. 144.

⁴⁵ Julien Steiner, 2004, *op. cit.*

membres et des occupant·e·s des coopératives biennoises reste encore à réaliser, le lotissement Petit-Marais 1, comme ceux réalisés par la suite dans le quartier, transposent dans leur forme architecturale les valeurs de progrès et de bien-être de Bienne la Rouge.

En guise de conclusion

Vingt-trois ans après l'élection de Bienne la Rouge et dans un nouveau contexte de pénuries et de crises, le parti socialiste réaffirme son idéal de bien-être pour l'ensemble des Biennois·es dans son programme électoral :

Nombreuses sont les familles qui souffrent d'une pénurie continuelle des logements, parce que le logement est mauvais ou trop petit. C'est une des plus grandes absurdités de notre temps, qu'il mette quasi dans l'impossibilité de se procurer le logement dont ils auraient besoin, ceux qui en nécessiteraient un bon et spacieux, nous voulons dire les familles avec de nombreux enfants. Chaque famille a droit à un logement en rapport avec ses besoins.⁴⁶

Malgré les efforts consentis pendant l'entre-deux-guerres, l'histoire semble se répéter. Le parti conçoit encore sa politique du logement selon une narration linéaire « allant de la noirceur vers la lumière »⁴⁷. La réalisation des maisons coopératives du Petit-Marais 4 (1942-1944) par Lanz à cette période témoignent également de la persistance du modèle du foyer familial préconisé en tant que source de bien-être et de progrès pour chacun·e. Leur forme de petits chalets individuels en bois, conditionnée en partie par les ressources limitées en matériaux de construction, se distancie toutefois du caractère collectif des espaces communs des premiers lotissements. À la même période, un nouveau modèle de coopérative émerge par ailleurs dans le quartier avec la coopérative « Mon Foyer ». Vingt maisons mono-familiales sont réalisées en 1943 par l'architecte Théo Mäder sur des terrains acquis par la coopérative et destinées à devenir à terme la propriété individuelle des familles occupantes. Le Biennois Daniel Andres, qui a passé sa prime enfance dans un lotissement de Lanz, témoigne du progrès ressenti par sa famille :

Mon père en avait déjà marre depuis longtemps, dans la coopérative, des autres gens qui étaient au comité et qui se croyaient donc impor-

⁴⁶ Parti socialiste biennois, Brochure électorale, 1944. *op. cit.*

⁴⁷ Benedikt Loderer, « Das Vorher und das Nachher », *Bieler Tagblatt*, 13.8.2012.

tants, et donnaient leur avis sur tout. Un architecte intelligent et social avait réussi à financer des maisons mono-familiales grâce aux banques et à une aide de la Confédération. Comme ça des familles pauvres comme la nôtre pouvaient se payer une maison, qui à la fin devait leur appartenir entièrement.⁴⁸

Basé sur l'idéal de la petite maison familiale pour tout le monde, le logement promu par Bienne la Rouge et ses coopératives ne constitue pas de « contre-espace ouvrier »⁴⁹ dans le sens d'une appropriation ouvrière collective de l'habitat urbain, non soumise au système capitaliste. Cette caractéristique se retrouve d'ailleurs dans l'ensemble du développement urbain de l'époque, d'après les travaux de Julien Steiner qui montrent comment, en optant pour une « idéologie de la modernité » et en agissant en compromission avec la forte minorité bourgeoise, les autorités biennoises ont réalisé – du moins en partie – une amélioration des conditions de vie de la population, tout en abandonnant définitivement la lutte des classes dans la pratique puis dans le discours⁵⁰. Comme l'écrit non sans ironie le journaliste René Fell (1905-1979) en 1948 dans un livre destiné à promouvoir l'économie biennoise :

[L']ouvrier biennois, comme l'ouvrier suisse, a l'allure dégagée, le regard franc. (...) Sous la blouse de l'horloger, sous la salopette du mécanicien, vous reconnaîtrez un membre de la commission d'école. Plus loin, ce vieux monsieur au visage si bien sculpté préside, le dimanche, au culte de la chapelle. (...) L'intérieur d'un ouvrier biennois diffère peu de celui du bourgeois. Les parquets y luisent, la propreté va jusqu'à la méticulosité (...). C'est une force pour notre pays, force sociale, force économique, force technique. Instruit, l'ouvrier biennois est capable de comprendre les nécessités de l'organisation ; il s'adapte rapidement aux progrès industriels et il est à même de partager les soucis de ses chefs. Dans son travail, il apporte toute l'originalité de sa personnalité. C'est une richesse pour le pays, c'est un gage pour l'avenir.⁵¹

⁴⁸ Daniel Andres, *Möööli. Eine Kindheit*, Verlag die brotsuppe, Biel, 2004, p. 22.

⁴⁹ Julien Steiner, 2004, *op. cit.*, p. 81.

⁵⁰ *Ibid.*

⁵¹ René Fell est rédacteur en chef du *Journal du Jura* et le cousin de Paul Fell, rédacteur du *Seeländer Volksstimme* et contradicteur de Guido Müller. René Fell, « La vie sociale et les œuvres d'utilité publique », in *Biel-Bienne. Histoire économique de Bienne*, Gassmann, Bienne, 1948, pp. 91-92.

Enfin, l'insistance persistante de tous les acteurs sur la famille (et les nombreux enfants) comme entité de base de la société mériterait de plus amples recherches en lien avec la promotion des coopératives et plus largement dans le contexte de Bienne la Rouge. Le confort moderne, les nouveaux équipements mis en avant par les planificateurs des logements créent en retour de nouvelles opportunités de consommation (par exemple, les savons et poudres à lessive de l'entreprise locale Schnyder) et constituent, en particulier pour les femmes, des formes d'assignation aux tâches du ménage, enfermées au sein de la maison. C'est précisément ce type d'organisation sociale que tentent de questionner des travaux plus récents. Ceux-ci prennent pour point de départ l'organisation d'un ensemble de tâches du ménage (par exemple la lessive) pour comparer les constructions sociales qui découlent de différents modèles architecturaux. Ce à quoi s'attèlent également, dans la pratique, certaines coopératives d'habitant·e·s d'aujourd'hui⁵².

ANNE-VALÉRIE ZUBER

⁵² Joanne Nussbaum et al., *Lotissement du quartier de la Champagne, 1931, Bienne. Coopérative d'habitation de Soubeyran, 2019, Genève*. « *Et si on lavait notre linge sale en public ?* » *Réflexions sur les espaces à lessive*, travail de séminaire EPFL, 2020 ; RTS (éd), « Les coopératives d'habitation se multiplient en Suisse », 20.11.2014.